

Edito

Comme chaque année, le mois de mars est synonyme dans les communes de France de vote du budget.

Le compte administratif de l'année précédente, l'affectation du résultat, le vote des taux d'imposition et des subventions aux associations précèdent le vote du budget de l'année suivante.

En 2018, l'exercice fut très délicat, et c'est pourquoi je remercie une fois encore Alain LAFONTANA, 1^{er} adjoint en charge des finances, de l'avoir mené, car la décision de lancer la construction de notre nouvelle école maternelle tout en parvenant à l'équilibre n'était pas chose aisée.

Le budget de l'année 2019 a été voté pour plus de 830 000 € en fonctionnement et plus de 1 330 000 € en investissement, sommes qui n'avaient jamais été atteintes par le passé.

Heureusement, comme je vous l'ai déjà dit dans de précédentes colonnes, la gestion prudente menée depuis des années a permis à Monsieur le Trésorier, présent à cette réunion, de nous rassurer grandement sur la situation des finances de notre village. Bien sûr un emprunt a dû être contracté, comme prévu, pour financer en partie ce projet structurant, mais son montant (300 000 €), sa durée (15 ans) et le taux actuel très bas des intérêts (1,46 %) n'obèrent en rien nos capacités futures.

Cette année encore, les taux d'imposition ne seront pas augmentés et demeurent parmi les plus bas de notre département. La construction de l'école n'empêchera pas la réalisation d'autres travaux, de voirie par exemple (sécurisation de la RD 13^{E4} dans sa partie nord), mais également le développement de l'équipement informatique de l'école et l'entretien des fossés, la réparation de la toiture d'une chapelle de l'église, ...

Comme vous pouvez le constater, notre village continue d'avancer et croyez bien qu'avec toute l'équipe que je dirige notre seule volonté est de poursuivre notre travail afin de vous permettre de bien vivre à BONNETAN.

Alain BARQUE

Rentrée Scolaire 2018-2019

Les pré-inscriptions en Mairie pour la rentrée 2019 se dérouleront du 18/03/2019 au 26/04/2019.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la mairie dans l'onglet Vie scolaire/Inscription école.

Un carnet de vaccinations à jour vous sera demandé.

... 05 56 21 25 92 

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2019

Excusées : Mme JOFFRE, Mme LASSOUDIÈRE

Début de séance en présence de Monsieur PATIES, Receveur municipal.

1-Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 janvier 2019 : approbation à l'unanimité après corrections orthographiques.

M. LAFONTANA expose les caractéristiques budgétaires de la commune pour l'année 2018-2019, en soulignant l'important investissement lié à la construction d'une nouvelle école maternelle.

2-Vote du compte administratif 2018 du Budget Communal : approuvé à l'unanimité en l'absence de M. le Maire.

3- Vote du compte de gestion 2018 du Receveur municipal : approuvé à l'unanimité.

4- Affectation du résultat de la section de Fonctionnement au titre de l'exercice 2018 : en excédent reporté à la section de fonctionnement 39 2612,82 €, en solde d'exécution d'investissement 27 0733,10 €. Approbation à l'unanimité.

5-Vote des taux d'imposition : le Conseil Municipal vote à l'unanimité le maintien des taux comme suit : Taxe d'habitation 9,11 %, Taxe sur le foncier bâti 16,43 %, Taxe sur le foncier non bâti 46,83 %.

6-Vote des subventions 2019 : approbation à l'unanimité d'une enveloppe globale de 5850 euros.

7-Vote du budget primitif 2019 : M. LAFONTANA présente la vue d'ensemble du budget communal. Sur proposition de M. Le Maire le budget primitif 2019 est voté à 1 voix contre, 1 abstention et 10 voix pour. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 836 975,88 € pour la section de fonctionnement et 1 332 198,98 € pour la section d'investissement.

8-FDAEC 2019 : M. le Maire fait part au Conseil Municipal des modalités d'attribution du Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes. Le Conseil Départemental a attribué à la commune 11 985 € qui seront utilisés pour l'équipement numérique de l'école pour un montant total de 17 843,60 € HT. Approbation à l'unanimité.

Prochain Conseil Municipal

Judi 23 mai 2019

à 20 h 30

Elections Européennes

Dimanche 26 mai 2019

En France les membres du parlement Européen sont élus sur des listes nationales au scrutin universel à un seul tour.

« Choisir une liste, c'est choisir la composition du parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des cinq prochaines années. »

Préservons la biodiversité, Luttons contre le frelon asiatique

des pièges simples à réaliser :

- prendre une bouteille plastique vide et couper la au tiers supérieur
- retourner ce tiers supérieur et le placer dans la partie restante de la bouteille
- fixer à l'aide d'agrafes pour faire un entonnoir
- verser au fond de la bouteille un liquide sucré et alcoolisé
- faire des trous latéraux (5 mm) pour permettre aux autres insectes de s'échapper.

Mai musical

- 3 mai à la salle polyvalente Pompignan
- 4 mai à l'église de Bonnetan
- 10 mai à l'église de Salleboeuf
- 11 mai à l'église de Croignon
- 17 mai à l'église de Tresses
- 18 mai à l'église de Fargues
- 24 mai à l'église de Carignan

Fête de la musique

Samedi 22 juin à Salleboeuf

Compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 28 mars 2019 (suite)

9-FRANCAS - Budget 2019 - Montant définitif de la COSP 2019 : à l'unanimité le Conseil Municipal accepte un montant prévisionnel de COSP (Compensation du Service Public) de 51 509 € soit 4292,42 € mensuels et autorise M. le Maire a signé l'avenant de moins -value correspondant.

10- Délibération portant création au tableau des effectifs d'un poste d'Adjoint Technique principal de première classe. Approbation à l'unanimité.

11- Fin du contrat du stagiaire – Proposition de Contrat à Durée Déterminée. Il est voté à 3 abstentions, 1 voix contre et 8 voix pour, de proposer au stagiaire du service technique de la commune un CDD de 3 mois à temps plein pour les mois de juillet, août et septembre.

12- Avenant concernant le forfait de rémunération de l'architecte en charge de la construction de l'école maternelle. Deux montants de travaux (781 247 € ou 703 747 €) sont inscrits sur cet avenant dans l'attente du choix du mode de chauffage de l'école (gaz ou électricité). Vote à 10 voix pour et 2 abstentions.

Questions diverses

- Lettre de l'AAFBL demandant un abri couvert sur le boulodrome. Les membres du Conseil Municipal demandent à 5 voix pour, 4 abstentions et 3 voix contre la fourniture de devis qui seront étudiés.

- M. DAMEME présente le devis proposé par le SDEEG concernant le diagnostic et le plan d'action pour l'amélioration de la qualité de l'air dans l'école.

-CAP 33 se déroulera du 8 juillet au 31 août (tous les lundis à Bonnetan).

- M. LAFONTANA, Premier Adjoint, prend la parole pour exposer les raisons qui l'amènent à démissionner du Conseil Municipal, soulignant le manque d'esprit d'équipe. Il remet sa lettre de démission à M. Le Maire.

Samedi 20 avril 2019
Distribution gratuite de compost
dans les déchetterie de St-Loubès, St-Léon et Béguey
renseignements : 05.57.34.53.20

Travaux de tonte et de bricolage :
Jours ouvrables : 8h30 à 12h30 et 14h30 à 19h30
Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h
Dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Théâtre

« 1h 1/2 de retard » par la troupe Volancia
le 18 mai 2019 au Foyer rural de Bonnetan
Kermesse de l'école Chante-Rainette
le 28 juin 2019
Sur le thème de la famille